

<b>7 DEPARTEMENT</b>
<b>CANTON</b>
Romorantin-Lanthenay
<b>COMMUNE</b>
<b>Romorantin-Lanthenay</b>

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Liberté - Egalité – Fraternité

**776/2025**

**ARRETE DU MAIRE**

**OBJET :** Libertés Publiques et Pouvoirs de Police : Autres Actes Réglementaires

Travaux de branchement EU – Rue Porte Brault

**Modification de l'arrêté n° 722/2025 du 28 octobre 2025**

Vu la loi n° 82 – 213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements, et des Régions ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – Livre I – 6ème et 8ème parties ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié et complété, relatif à la signalisation routière ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-24, L 2213-1 et L 2213-2 ;

Vu le Code de la route ;

Vu la demande de SOCATRAP, 13 Rue Marcel Paul - 18100 VIERZON ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la date du déménagement dans l'arrêté n° 722/2025 du 28 octobre 2025 ;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement et la circulation afin de permettre des travaux de branchement EU – Rue Porte Brault, le 08 décembre 2025 ;

Afin de préserver la sécurité publique ;

**- A R R E T E -**

**Article 1** : L'arrêté n° 722/2025 du 28 octobre 2025 est modifié comme suit :

La date des travaux de branchement EU – Rue Porte Brault est reportée au 08 décembre 2025.

Les autres prescriptions de l'arrêté n° 722/2025 du 28 octobre 2025 sont maintenues ;

**Article 2** : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et tout agent de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté ;

**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

A ROMORANTIN-LANTHENAY, le 20 novembre 2025

Par délégation du Maire,  
L'Adjoint,



Le Maire, Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte	26 NOV. 2025
Publié ou notifié le	1 DEC. 2025

Date de mise en ligne sur le site internet : 1 DEC. 2025